
**Précis Historique Du Mouvement En Faveur De La Paix
(French Edition)**

Ducommun Elie

Title: Précis Historique Du Mouvement En Faveur De La Paix (French Edition)

Author: Ducommun Elie

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.



157
66

PRÉCIS HISTORIQUE
DU
MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX

I. Le programme de la Paix.

Les aspirations individuelles vers un avenir de paix entre les nations datent sans aucun doute du jour où le sang a coulé pour la première fois sur un champ de bataille. J'aime du moins à le croire à l'honneur de l'humanité, car toute effusion de sang, quels qu'en soient les prétextes, provoque un irrésistible sentiment de répulsion dans toute âme généreuse. Mais les manifestations de ce sentiment sont restées inefficaces aussi longtemps qu'elles demeuraient isolées, et ce n'est guère qu'au commencement de ce siècle que les idées pacifiques de Sully, de l'abbé de St-Pierre, de J.-J. Rousseau, d'Emmanuel Kant et d'autres penseurs ont pris corps par la création de groupes systématiquement hostiles à la guerre.

Dès lors, comme nous le verrons dans l'historique des Sociétés et des Congrès de la Paix, on a serré toujours davantage l'étude des questions se rattachant à la création d'un droit international basé sur la justice et la paix; on a dégagé les principes de ce droit et l'on a recherché les moyens de les appliquer. En s'accroissant, ce mouvement a provoqué l'esquisse d'un programme, dont les grandes lignes sont tracées comme suit :

Aux revendications de peuple à peuple par la voie des armes il faut absolument arriver à substituer les *revendications par voie juridique*, comme cela se pratique pour les litiges entre particuliers dans tous les pays civilisés.

Pour y parvenir il est indispensable d'instituer des *tribunaux d'arbitrage*, auxquels seront soumis, d'abord facultativement, puis obligatoirement, certaines catégories de différends pour commencer, et plus tard tous les litiges internationaux quels qu'ils soient. La sanction des jugements rendus pourrait résulter des termes du compromis d'arbitrage, ou, à défaut de stipulations de ce genre, s'effectuer par la voie pacifique de la mise en interdit, au point de vue commercial, de la nation récalcitrante.

Il importe de *gagner l'opinion publique aux idées de concorde et de conciliation*, afin qu'à l'heure où certains problèmes épineux réclameront leur solution, les masses soient acquises aux solutions amiables et facilitent aux gouvernements l'entrée dans cette voie au lieu de les pousser à la guerre.

Un *désarmement proportionnel* et simultané sera la conséquence d'une amélioration des relations entre Etats, et cette amélioration résultera de la solution équitable qui sera donnée à certains différends actuels, ainsi que de la confiance qu'inspirera dans tous les pays le procédé de l'arbitrage international.

Les amis de la Paix sont tous d'accord sur ce programme succinct; leurs opinions diffèrent tout au plus sur le rang chronologique des démarches à faire en vue de sa réalisation.

II. Les premiers Congrès de la Paix.

La première Société de la Paix fut créée dans les Etats-Unis d'Amérique, à *Boston*, vers 1810, grâce à l'initiative du D^r W. Ellery Channing et du D^r Noah Worcester. En août 1815, une Société de la Paix fut fondée à *New-York*. D'autres se constituèrent: à la fin de la même année dans l'Ohio, en janvier 1816 à Boston, en 1817 dans le Rhode-Island and Maine, en 1828 dans la Caroline du Sud, et toutes ensemble constituèrent l'*American Peace Society*, qui est aujourd'hui prospère, grâce à l'activité de son Secrétaire, le D^r Benjamin Trueblood à Boston, membre de la Commission du Bureau international de

la Paix à Berne. Une Société s'était aussi formée à Philadelphie en 1816; elle est devenue la souche de l'*Universal Peace Union*, dont le président est M. Alfred H. Love.

A la suite des guerres de Napoléon I^{er} et des misères qui en résultaient, une association pacifique internationale se créa en 1816 à *Londres* sous le nom de *Peace Society*. Elle est encore une des plus actives et compte un grand nombre de Sociétés affiliées. Ses fondateurs avaient une tendance religieuse et faisaient reposer essentiellement sur les devoirs du chrétien leurs œuvres de propagande. M. le D^r W. Evans Darby est actuellement secrétaire de cette association; il a succédé en cette qualité à M. Henry Richard.

Aussitôt après la constitution de la „Peace Society“ de Londres, M. J.-T. Price, qui en avait été l'un des principaux fondateurs, se rendit en France, où se forma, en 1821, la *Société de morale chrétienne*, dans le but d'appliquer les préceptes du christianisme aux relations entre les peuples. Son premier président fut le duc de la Rochefoucauld-Liancourt et elle compta parmi ses membres Benjamin Constant, le duc de Broglie, Lamartine et Guizot. Elle vécut plus d'un quart de siècle et créa quelques succursales sur divers points de l'Europe.

Une Société de la Paix devint célèbre vers 1830 à Genève sous la présidence du comte de Sellon, dont il reste, en un petit nombre d'exemplaires, un recueil de lettres sur la paix qu'on dirait rédigées pour notre époque.

Les amis de la Paix, dans la Grande-Bretagne surtout, organisèrent en 1843 un Congrès, qui se tint à Londres sous la présidence de M. Charles Hindley, membre du Parlement. *Ce Congrès résolut d'adresser à tous les gouvernements des pays civilisés une adresse les priant d'introduire dans leurs traités une clause par laquelle ils se seraient engagés à soumettre tous leurs différends à la médiation d'une ou plusieurs puissances amies.*

Pendant ce temps, soit en 1835, une nouvelle Société de la Paix s'était créée dans les Etats-Unis d'Amérique: la „Connecticut Peace Society“, qui compte un nombre assez considérable de sections. Un simple forgeron américain, Elihu Burritt, grand par le cœur et par le don de persuasion, fit, en 1848, un voyage en Europe, où il prêcha l'évangile de la Paix et remua l'opinion publique, particulièrement en Angleterre, par la chaleur

de ses discours. Il fut, avec Henry Richard, le promoteur du second Congrès de la Paix, qui eut lieu à Bruxelles du 20 au 22 septembre 1848, sous la présidence de M. Nisshers et sous les auspices des Sociétés anglaises et américaines de la Paix.¹⁾

L'année suivante (1849) on se réunit à Paris, dans la salle Ste-Cécile, le 22 août, sous la présidence de Victor Hugo. Le vice-président était l'illustre Cobden. Ce congrès dura trois jours.

Dans le discours d'ouverture, Victor Hugo dit ces mots :

„Un jour viendra où les armes tomberont des mains, où les boulets seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'une grande Assemblée souveraine, qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Législature est à la France. Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être ! Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis d'Europe, se tendre la main par dessus les mers.“

L'orateur ajoutait que „désormais la politique grande, la politique vraie devait avoir ce but : élargir sans cesse le groupe civilisé, donner le bon exemple aux peuples barbares, substituer les arbitrages aux batailles, enfin, et ceci résume tout, faire prononcer par la justice le dernier mot que l'ancien monde faisait prononcer par la force“.

Un hasard fit que le jour de clôture du Congrès tomba le jour anniversaire de la Saint-Barthélemy. Victor Hugo profita de cette coïncidence pour demander la paix entre les religions comme entre les nations. Il le fit en de tels termes que l'abbé Deguery et le pasteur Coquerel se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, aux acclamations répétées du Congrès et des tribunes publiques.

Victor Hugo termina par ces mots : „Que ce jour soit un jour mémorable ! Qu'il marque la fin de l'effusion du sang humain, qu'il marque la fin des massacres et des guerres ! Qu'il inaugure le commencement de la concorde et de la paix du

¹⁾ M. Edmond Potonié-Pierre a fourni sur toute cette période des renseignements d'un haut intérêt, dans un travail publié de 1894 à 1896 par la *Libertà e la Pace*, de Palerme. Nous apprenons qu'il sera publié prochainement une traduction française de ce travail.

monde, et qu'on dise: *Le 24 août 1572 s'efface et disparaît devant le 24 août 1849!*"

L'émotion était à son comble; les bravos éclatèrent de toutes parts; les Anglais et les Américains se levèrent en agitant leurs mouchoirs et leurs chapeaux vers l'orateur, et sur un signe de Cobden ils poussèrent sept hurrahs.

En 1850, un nouveau Congrès eut lieu à Francfort-sur-Mein. Parmi les délégués français on remarquait Emile de Girardin, Joseph Garnier, Athanase Coquerel fils, Edmond Potonié, de Cormenin et d'autres économistes de grand renom.

Un quatrième Congrès se tint en 1851 à Londres, au Palais de Cristal de Hyde-Park, pendant la première exposition universelle; puis ces réunions internationales cessèrent, tandis que les Sociétés de la Paix dans les deux mondes continuaient leur œuvre chacune de son côté, entretenant ainsi le feu sacré qui doit un jour éclairer l'humanité délivrée du cauchemar des guerres.

Seize ans plus tard, en 1867, M. Frédéric Passy fonda à Paris une *Ligue internationale de la Paix*, qui prit plus tard la dénomination de „Société française d'Arbitrage entre nations“. Cette société, à la tête de laquelle M. Passy est resté, toujours actif, toujours jeune de cœur, fait preuve d'une grande vitalité; elle publie une revue intitulée: „L'Arbitrage entre nations“.

Le 9 septembre de la même année (1867) une nouvelle série de Congrès de la Paix s'ouvrit à Genève sous la présidence d'honneur du général Garibaldi et la présidence effective de M. Pierre Jolissaint, alors conseiller d'Etat bernois. Ce Congrès décida la création d'une *Ligue de la Paix et de la Liberté*, dont l'organe fut le journal „Les Etats-Unis d'Europe“. Les présidents de la Ligue furent successivement M. le professeur Gustave Vogt, M. Jules Barni, M. Charles Lemonnier et M. Emile Arnaud.

Une fois constituée, la Ligue eut chaque année un *Congrès* ou réunion générale de ses membres, dispersés dans les divers Etats de l'Europe. Elle énonça ses principes avec un remarquable esprit de suite, régla son action, ouvrit, traça et fraya sa voie, en proclamant par dessus tout l'élimination de la guerre sous toute ses formes par la Fédération et par l'Arbitrage, la recherche de l'utile par le juste, l'adaptation des principes de la justice et de l'autonomie de la personne humaine aux actes essentiels de la vie des nations, ainsi qu'aux rapports des hommes entre eux.

Ces réunions annuelles ont revêtu pendant un quart de siècle un caractère international, parce que la Ligue comptait des membres importants en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Danemark, en Angleterre, et qu'on y discutait des questions générales se rattachant à l'œuvre de la Paix plutôt qu'aux affaires intérieures d'une Société. Cependant elles n'avaient pas le caractère de Congrès universels.

La même observation peut s'appliquer à une Conférence internationale tenue à Bruxelles en octobre 1882, par les soins de l'*International Arbitration and Peace Association*, de Londres.

Cette Association, ayant des Sections et des membres adhérents dans différents pays de l'Europe, pouvait donner un caractère d'universalité aux délibérations de ses assemblées. La Conférence de Bruxelles, présidée par M. Hodgson Pratt, eut un légitime succès. Elle fut suivie d'une seconde Conférence, tenue à Berne (Palais fédéral) du 4 au 9 août 1884, également sous la présidence de M. Hodgson Pratt. Divers orateurs y présentèrent des travaux importants sur l'Arbitrage international, la clause arbitrale dans les traités, la neutralisation des canaux océaniques, l'institution de tribunaux internationaux et le désarmement international.

En septembre 1878, pendant l'Exposition universelle, un Congrès international de la Paix eut lieu à Paris sous la présidence de M. A. Franck.

L'initiative de ce Congrès avait été prise par la *Peace Society* de Londres, la *Société française des amis de la Paix*, la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, l'*Universal Peace Union* de Philadelphie et la *Ligue néerlandaise de la Paix*, auxquelles s'étaient jointes la *Lega cosmica umanitaria* de Rome, et la *Lega italiana di libertà, fratellanza e pace*, de Milan.

L'idée dominante de ce Congrès était la formation d'une Fédération des Sociétés de Paix; mais, bien que prise en considération, cette idée ne se réalisa pas. Il n'en est pas moins vrai qu'on avait déjà le sentiment des nécessités pratiques dans l'œuvre poursuivie, puisqu'on parla, dans ce Congrès, de la création d'un Parlement international et d'un Bureau ou Comité permanent de la Paix.

On y adopta cette déclaration de principe: „En l'état actuel de l'Europe, la négociation et la conclusion d'un traité d'arbi-

trage permanent, à intervenir entre deux ou plusieurs peuples, paraît un des moyens les plus efficaces d'introduire la pratique de l'arbitrage international."

Nous mentionnons encore ici un Congrès plutôt italien qu'international, tenu à Rome du 12 au 16 mai 1889, sous la présidence de M. Ruggero Bonghi, dans le but de créer un lien plus intime entre les Sociétés italiennes de la Paix et de l'Arbitrage.

III. Les Sociétés de la Paix.

Un grand nombre de Sociétés de la Paix se fondèrent en Europe et en Amérique dans la période de 1858 à 1889. En voici la nomenclature par ordre chronologique, abstraction faite des nombreuses succursales que créèrent les associations de la Paix qui existaient alors :

En 1858, la *Ligue du Bien public*, fondée à Paris par M. Potonié-Pierre et qui publie *Les Petits Plaidoyers*.

En 1865, l'*Union méditerranéenne*, créée par M. Gromier. Elle a pris tout récemment le titre d'*Association internationale des amis de la Paix*.

En 1866, l'*Universal Peace Union*, à Philadelphie, due à l'initiative de M. Alfred Love et qui compte aujourd'hui plus de 30 sections dans diverses contrées des Etats-Unis, entre autres à Washington, à Rhode-Island, dans le Massachussets, le Connecticut, la Caroline du Sud, et à Chicago.

En 1867, la *Société française d'arbitrage entre les nations* et la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, dont nous avons parlé plus haut.

En 1868, l'*International Arbitration League*, à Londres, dirigée actuellement par le député anglais Randal Cremer et qui portait d'abord le nom de „*Workmen's Peace Association*“.

En 1869, la *Peace Association of Friends in America*, qui a été fondée à New-Vienna et s'est étendue à Richmond.

Les évènements de la guerre franco-allemande, en 1870 et 1871, ont évidemment exercé une influence déprimante sur les amis de la Paix. Il ne pouvait en être autrement.

Cependant il se créa dans les Pays-Bas, en 1871, une *Société générale néerlandaise de la Paix*, qui possède maintenant sept sections.

Une Association belge des amis de la Paix fut aussi créée en 1871 à Bruxelles, avec une succursale à Verviers.

En 1880, M. Pratt fonda à Londres l'*International Arbitration and Peace Association*, dont nous avons déjà parlé et qui publie le journal *Concord*.

En 1882, les amis de la Paix en Danemark, réunis par M. Frédéric Bajer, posèrent les bases de la *Société de la neutralisation du Danemark*, qui devint l'*Association de la Paix de Danemark*, possède aujourd'hui 41 sections principales et publie le *Fredsbladet*.

En 1883 ce fut au tour des Suédois à créer une *Association d'arbitrage et de Paix*, qui compte 21 sections et un grand nombre de sous-sections et publie *Ned med Vapnen*.

En 1884, le *Groupe des amis de la Paix du Puy-de-Dôme* fut constitué en France par suite de l'initiative de M. Pardoux.

En 1886, un nouveau groupe français, celui du *Familistère de Guise*, qui publie la revue *Le Devoir*, fut créé par M. Godin, fondateur du Familistère.

Egalement en 1886 s'étaient créés en Angleterre la *Liverpool and Birkenhead Women's Peace and Arbitration Society*, en Amérique la *Christian Arbitration and Peace Society*, et en Allemagne le *Frankfurter Friedensverein*.

En 1887, on vit surgir à Nîmes la *Société des jeunes amis de la Paix*, devenue plus tard *La Paix par le Droit* et qui a pour organe une revue portant ce dernier nom.

Dans les États-Unis d'Amérique, le *Peace Department*, société de dames, qui publie le journal *Acorn*, fut aussi créé en 1887.

Il en fut de même en Italie, de l'*Associazione per l'Arbitrato e per la Pace internazionale*, fondée à Rome par M. Hodgson Pratt, et de la *Società internazionale per la Pace* (Unione lombarda), créée à Milan avec le nom d'Unione lombarda per la Pace e l'Arbitrato internazionale, sur l'initiative du même M. Hodgson Pratt, par la fusion de trois sociétés ouvrières.

L'*Egalité*, groupe féministe fondé à Paris en 1888, fit adhésion plus tard, en 1897, aux Congrès de la Paix.

Nous pouvons enregistrer pour 1888, en Angleterre, le *Peace Committee of the Society of Friends* et pour 1889 la *Christian Union for promoting international Concord*, qui publie *War or Brotherhood*.

Une section régulière de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté fut fondée en 1889 à Neuchâtel et fut le premier chaînon de la *Société générale suisse de la Paix*.

Sur l'initiative de M. Hodgson Pratt, les amis de la Paix en Belgique se réunirent en 1889 sous le nom de *Société belge de l'Arbitrage et de la Paix*.

La même année encore fût créée la *Società della Pace* de Venise.

La liste des Sociétés de la Paix s'est notablement accrue dans la période de 1889 à 1899, sans parler des groupes formés par les Sociétés existantes et qui sont maintenant au nombre de 69 en Allemagne, de 5 en Autriche, de 7 en France, de 40 en Angleterre, de 94 en Danemark, de 39 en Norvège, de 8 dans les Pays-Bas, de 62 en Suède et de 24 en Suisse.

En 1890 se sont créées en Italie la *Società della Pace*, de Palerme, et le *Comitato delle Signore per la Pace e l'Arbitrato internazionale di Palermo*.

L'année 1891 a vu naître une association pacifique des plus florissantes, la *Société autrichienne des Amis de la Paix*, due à l'initiative de M^{me} la baronne Bertha de Suttner.

En 1892 une *Société des amis de la Paix* s'est fondée à Wiesbaden, et, la même année, les groupes allemands, dont il existait déjà un certain nombre, se sont organisés en une *Deutsche Friedensgesellschaft*, qui a son siège à Berlin.

En 1892 également, on a compté en France deux Sociétés pacifiques de plus : la *Société de paix d'Abbeville et du Ponthieu*, et l'*Alliance des Savants et des Philanthropes* à Paris.

La *Società della Pace ed Arbitrato di Perugia* date aussi de 1892.

Pour 1893 nous avons à signaler la création du *Comité franco-italien de propagande conciliatrice* à Rome et la *Ligue franco-italienne* à Paris, ainsi que la *Société de la Paix de Felletin et Aubusson*, en France.

Le mouvement pacifique en Italie a pris un certain développement de 1894 à 1896, comme le prouve la formation des groupes de *Turin*, de *Ceres*, de *Barzano*, de *Voghera*, de